



N° 149

Le 28 juillet 1993

M. BEATTY SIGNE UNE ENTENTE RÉVISÉE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE CANADA-ANASE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, participant à la Conférence postministérielle (CPM) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à Singapour, a signé aujourd'hui une entente révisée de Coopération économique avec les pays de l'ANASE. En vertu de cette entente, le Canada et l'ANASE tiendront des consultations régulières par l'entremise d'un comité mixte de coopération.

«Cette entente révisée reflétera mieux le partenariat grandissant et positif entre le Canada et l'ANASE, a déclaré M. Beatty. Elle permettra de renforcer davantage les relations du Canada avec l'une des régions les plus dynamiques de la planète.»

Lorsque l'entente originale avait été signée en 1981, la situation économique tant au Canada que dans l'ANASE était différente, avec un plus faible volume d'échanges et un accent mis sur l'aide canadienne au développement. L'entente révisée met davantage l'accent sur le rôle primordial du secteur privé et reflète la nature nouvelle, le «partenariat d'égal à égal», de nos relations commerciales actuelles.

La signature de l'entente révisée a été précédée, le 27 juillet, d'une table ronde dirigée par M. Beatty à l'intention de gens d'affaires canadiens oeuvrant dans la région. La table ronde a fourni l'occasion d'échanger des idées sur les possibilités commerciales et d'investissements de même que sur les façons dont le Canada peut profiter de ces possibilités.

«L'Asie du Sud-Est est un marché en croissance rapide et le commerce et les investissements en infrastructures, tant dans les pays de l'ANASE qu'au Viêt-nam, représentent des possibilités uniques pour les entreprises canadiennes actives dans des secteurs tels que l'énergie, les communications et le développement des ressources», a déclaré M. Beatty.

L'ensemble des pays de l'ANASE, qui comprend le Brunéi, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, constitue le sixième plus important partenaire commercial du Canada. Le commerce bilatéral a doublé durant les cinq dernières années, pour atteindre un sommet de plus de 4 milliards de dollars en 1992.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874